

Période d'inscription : du 1^{er} février au 8 mars 2020

Pour tous les exposants :

- ✓ Les exposantes bénéficient d'un accès gratuit au Salon en tout temps du 4 au 7 juin 2020;
- ✓ Courtepointe Québec fournit une couverture d'assurance d'un montant maximum de 1 000\$ par pièce qui leur sont confiées pour la durée de l'événement.
- ✓ Courtepointe Québec fournira des bénévoles fiables pour préserver l'intégrité des pièces exposées.

Pour les membres de Courtepointe Québec

Coût par pièce exposée : 15,00 \$ taxes incluses
Coût pour l'option « À VENDRE » : 5 \$

Entrée gratuite pour les exposantes

Pour les non-membres

Coût par pièce exposée : 30,00 \$ taxes incluses
Coût pour l'option « À VENDRE » : 5 \$

Courtepointe Québec retiendra une commission de 10% sur le prix de vente des courtepointes vendues des non-membres.

**POUR BÉNÉFICIER DES TARIFS RÉDUITS DE COURTEPOINTE QUÉBEC VOUS DEVEZ ÊTRE MEMBRE EN
RÈGLE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION DES COURTEPOINTES**

INFORMATION ♦ Denise Luce

directrice-evenements@courtepointequbec.com

Règlements

- ❖ Les inscriptions sont ouvertes aux résidentes¹ du Québec, membres et non-membres, et à tous les membres COURTEPOINTE QUÉBEC hors Québec;
- ❖ Chaque personne ou groupe de personnes peut inscrire un maximum de trois (3) pièces dans l'ensemble des catégories (excluant le défi Courtepointe Québec);
- ❖ Chaque pièce doit être munie d'un manchon de cinq (5) pouces (voir la vidéo suivante sur youtube); <https://www.youtube.com/watch?v=bF81VRK4ilw>
- ❖ Aucun encadrement rigide, tel un cadre et aucun accessoire (tel structure, équipement, fils, etc.) ne seront acceptés;
- ❖ Par le fait d'inscrire chacune des pièces, l'exposante consent à ce que chaque pièce soit exposée pour la durée du Salon et qu'elle soit photographiée. De plus, elle consent à ce que les images qui en résultent puissent être utilisées à des fins promotionnelles, publicitaires, pédagogiques et utilisées pour la réalisation d'un CD contenant toutes les pièces présentées au Salon;
- ❖ Le comité des inscriptions se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription sur la base des diverses considérations notamment: l'ordre d'arrivée des inscriptions, l'espace disponible et la qualité de la pièce;
- ❖ En cas d'erreur d'inscription au niveau de la catégorie, le comité des inscriptions se réserve le droit de modifier la catégorie d'une pièce advenant une erreur à l'inscription;
- ❖ Les exposantes ont le privilège de choisir si oui ou non elles veulent que les pièces exposées soient jugées par des juges certifiés. Toutes les courtepointes sont éligibles pour le « Choix du public ». Cependant, seules les courtepointes jugées sont éligibles au « Prix d'excellence » (voir le tableau de pointage utilisé par les juges) <https://www.courtepointequebec.com/wp-content/uploads/2019/07/Juge-pointage-fr.pdf>;
- ❖ Toute œuvre exposée doit respecter les Lois et règlements sur les droits d'auteur <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/Index.html>;
- ❖ Le cachet de la poste ou la date du courriel déterminera l'ordre d'entrée des inscriptions. Toute inscription oblitérée ou inscription par courriel datée **avant** le 1 février et **après** le 8 mars sera automatiquement rejetée.

¹ Le genre féminin est utilisé comme générique à seule fin d'alléger le texte

Modalités d'inscription

- Chaque pièce présentée doit être inscrite sur un formulaire distinct;
- Chaque pièce doit avoir été réalisée par la personne ou le groupe de personnes mentionnées sur le formulaire d'inscription;
- Chaque pièce inscrite doit être accompagnée d'une brève description de l'ouvrage, environ 25 mots, de préférence dans les deux langues (français et anglais);
- Chaque pièce inscrite doit être accompagnée de deux (2) photos couleur, imprimées ou numériques, pour des fins de référence seulement;
- Chaque pièce inscrite (avec option de vente ou non) doit être accompagnée d'un chèque ou avoir fait l'objet d'un virement Interac par courrier électronique à finance@courtepointequbec.com;
- Les exposantes qui souhaitent vendre leur pièce doivent le signifier sur le formulaire d'inscription au coût de 5 \$;
- La réception du formulaire requis, accompagné des photos et du paiement, fera l'objet d'un accusé de réception accompagné d'un numéro d'enregistrement;
- Les coûts et les démarches reliés à l'envoi et au retour des pièces (par la poste ou par messagerie) relèvent de la responsabilité de l'exposante qui doit prendre les dispositions nécessaires et en assumer les coûts;
- Aucun frais d'inscription ne sera remboursé pour les pièces retirées **après le 31 mars 2020.**

Catégories

- A) **Courtepointe de lit piquée à la main**
grandeur minimum 36" × 48", maximum 110" × 110"
- B) **Courtepointe de lit piquée sur une machine domestique**
grandeur minimum 36" × 48", maximum 110" × 110"
- C) **Courtepointe de lit piquée sur une machine *longarm***
grandeur minimum 36" × 48", maximum 110" × 110"
- D) **Courtepointe artistique**– patron inédit et non commercial; mettre l'accent sur la créativité et la spontanéité
- E) **Murale**– pièce décorative destinée à être suspendue; périmètre de 96" ou plus
- F) **Miniature**– courtepointe en modèle réduit, proportionnelle à une courtepointe grandeur nature; maximum 96" de périmètre;
- G) **Défi Courtepointe Québec 2020**
3R – (Réduire, Réutiliser, Recycler) Patron inédit autant que possible mesurant un maximum de 200" de périmètre;
- H) **Jeunesse (ouvert aux 17 ans et moins)** – toutes grandeurs (sans frais d'inscription)
- I) **Courtepointe moderne**– pièce avec une esthétique moderne, pouvant utiliser, entre autres, les couleurs unies, les contrastes élevés, l'espace négatif, le design minimaliste, les quadrillages alternatifs, le piéçage improvisé, l'asymétrie;
grandeur maximum 96" × 96"
- J) **Courtepointe de guildes**– conception originale, faite entièrement par plusieurs ou tous les membres d'une guilde; toutes techniques acceptées;
grandeur minimum 36" × 48", maximum 96" × 96"
- K) **Art textile**–création artistique à base de tissus, utilisant plusieurs médiums; la pièce doit pouvoir être suspendue; tous les règlements généraux doivent être respectés; exceptionnellement, un faux dos est permis pour cette catégorie;
grandeur maximum 96"×96"